
TERRI AGNEW: Bonjour à tous. C'est le groupe de travail sur les règles de procédures. Nous sommes le vendredi 21 novembre, il est 15h UTC.

Sur le canal anglais, nous avons Barrack Otieno. Sur le canal français, nous avons Tijani Ben Jemaa, Michel Tchonang, Hadja Ouattara et Aziz Hilali.

Nous avons les excuses de Fatimata Seye Sylla.

Au niveau du personnel, nous avons Silvia Vivanco, et moi-même, Terri Agnew.

Notre interprète de français aujourd'hui est Claire.

Je vous rappelle de donner votre nom avant de prendre la parole.

Nous vous remercions et Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup Terri. Bonsoir. Aujourd'hui c'est [inaudible 1'00].

On a défini le premier point qui était l'affiliation individuelle. Le dernier texte a été [ajouté 1'18] sur la page principale de [inaudible 1'30]. Et il y a déjà eu un premier draft concernant le vote pondéré qui a été fait par Peters. Malheureusement il est absent aujourd'hui, il n'est pas là pour défendre sa thèse. Il n'y avait qu'une réaction sur le draft de Peters, c'était moi, qui avais réagi, commenté, et j'avais donné une autre version.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Donc ce que je vous demande maintenant, c'est de commenter, dire ce que vous pensez des deux draft. Un premier draft fait par Peters, et un deuxième fait par moi-même. Je vous donne la parole. Qui veut parler parmi vous ? Michel ? Barrack ?

Alors, vous êtes d'accord avec quelle version? Si vous voulez, je peux résumer. Peters avait proposé qu'on fasse un vote pondéré, c'est-à-dire que chaque pays aura une seule voix, et cette voix sera le résultat d'une concertation dans toutes les ALS du pays, et ils sortent ensemble avec une voix unique. Ils donnent le [inaudible 1'19] de cette opération.

Ma réponse à moi était que ceci n'est pas le but, parce que le but n'est pas d'aplatir le point de vue de tout un pays et sortir avec une seule opinion. Au contraire on a besoin de la diversité à l'intérieur du pays. Donc on a besoin que chaque ALS s'exprime toute seule. Mais on va faire des [points 1'52] pour chaque ALS de manière à ce que, à la fin, chaque pays va avoir en tout la somme des votes des ALS également.

Et pourquoi j'ai dit que la proposition de Peters n'était pas bonne ? Parce que parfois si on fait des votes de pays comme ça, il y a des pays qui sont antagonistes, et on peut avoir des problèmes. Vous savez très bien que ça se reflète sur tout, quand il y a des problèmes dans un pays. Si ça va être la position du pays A contre la position du pays B, et si ces deux pays sont déjà antagonistes, on va importer des problèmes politiques des pays dans l'AFRALO, ce qui n'est pas bon. Et deuxièmement, on veut la diversité donc on veut que chaque ALS exprime son point de vue. Bien sûr, les concertations, la coordination est très bonne, mais il faut le faire. Mais à la fin, si tout le monde est

d'accord, tout le monde vote de la même manière, et chacun aura une portion de vote de manière à ce que la somme soit égale à 1, c'est tout.

Donc voici les deux versions. Je vous demande maintenant de commenter.

TERRI AGNEW : Il y a Barrack qui demande la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Alors, Michel, tu vas laisser Barrack parler avant, ce n'est pas grave.

BARRACK OTIENO : Merci. Je veux dire que je suis d'accord avec Tijani, mais qu'il est difficile de regrouper les ALS qui sont dans un pays et de les obliger à avoir une seule voix, alors qu'elles ont des opinions différentes sur une question. Par conséquent, je pense qu'il ne faut pas une position dans laquelle on aurait une seule décision possible. Parce qu'on va avoir justement un manque de qualité quant à la diversité des opinions, et cela va nous empêcher d'être vraiment efficace. Donc je peux dire que je suis d'accord avec Tijani sur ce point-là.

Merci, j'ai fini.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Barrack. Michel.

MICHEL TCHONANG : Merci. En fait, moi je pense que vos deux opinions se valent. C'est un peu mon point de vue.

Je dis que tout dépendra de l'objet du vote. Si on est dans le cadre d'une représentation, du [inaudible 7'08] bureau, moi je pense très sincèrement qu'il va falloir que nous puissions déterminer les quotas de vote par pays. Pourquoi ? Parce que nous sommes inégalement répartis dans les pays.

La deuxième chose par rapport à l'avis que tu proposes et que je partage, c'est dans le cadre des opinions par rapport à des questions d'ordre techniques. S'il faut donner des avis pour les questions techniques, je suis d'avis qu'il serait nécessaire qu'on puisse collecter toutes les voix de manière indépendante. A moment-là, ça ne pose aucun préjudice. Mais au niveau organisationnel, administratif, en fait, au niveau de la structure de nos ALS, j'ai bien peur que si on ne détermine pas le quota pays, d'autres pays seront défavorisés s'il faut prendre des grandes décisions.

Merci.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Michel.

Alors je crois que tu n'as pas compris ce que j'ai voulu dire. J'ai voulu dire que sur le plan d'un quota par pays, Peters et moi sommes d'accord. La différence, c'est que moi je n'accepte pas que on oblige les ALS à avoir la même opinion pour qu'ils votent d'une seule voix. Il faudrait que chaque ALS exprime son point de vue. Son point de vue à un poids de manière à ce que la somme de toutes les ALS du pays est

égale à 1. Ça revient au même, si les ALS ont le même point de vue, c'est comme si elles avaient voté d'une seule voix. Mais si elles ont des points de vue différents, tu sais très bien Michel que dans un même pays on peut avoir des ALS qui ont des points de vue diamétralement opposés, et on n'arrive parfois jamais à les faire voter de la même manière, eh bien comme ça, on évite les problèmes.

De toute façon, concernant le quota, il y est dans tous les cas. La seule différence entre ma proposition et celle de Peters, c'est que lui propose que cette voix soit une voix unique, concertée. Moi je suis d'accord pour la concertation, mais je ne suis pas d'accord pour une voix unique. Il faudrait que ce soit une voix unique si tout le monde consent, veut bien. Mais il ne faut pas que ce soit obligatoirement une voix unique.

TERRI AGNEW : Tijani, Hadja demande la parole.

HADJA OUATTARA : En fait, la seule différence, si j'ai bien compris, c'est que dans la proposition de Peters, la concertation c'est entre les ALS, c'est à l'intérieur du pays. Et ta proposition, la concertation en fait est transparente. Et en fin de compte, tu as dit que tu as les mêmes quotas. En réalité, est-ce que c'est ça ?

TIJANI BEN JEMAA : C'est le même quota, mais moi aussi je propose et je veux bien, mais c'est facultatif, moi si je me concerte avec toi, il faut que toi tu acceptes de te concerter avec moi. C'est ça la question. Donc ce que je veux dire,

c'est que la concertation est bonne quand les gens veulent bien. Si les gens sont d'accord pour voter de la même manière, chaque ALS va donner son avis, qui est l'avis X, donc toutes les ALS du pays vont voter X, donc X divisé par le nombre d'ALS, ça fait X. ça fait la même voix. Donc dans ces cas-là, la proposition de Peters et la mienne donnent le même résultat. Mais dans le cas où dans un même pays, il y a une ALS qui vote X, et une ALS qui veut voter Y après concertation, on ne va pas les obliger à voter toutes les deux X, on va les laisser faire comme elles veulent. La première ALS va avoir X sur 2, et la deuxième ALS va avoir Y sur 2. Je veux 1 voix sur 2, et l'autre ça va être 1 voix sur 2 aussi. Ce sont des voix différentes, si vous voulez des votes différents.

HADJA OUATTARA : OK, d'accord. Je comprends.

TIJANI BEN JEMAA : Est-ce que c'est clair maintenant Hadja ?

HADJA OUATTARA : Oui, maintenant c'est clair.

TIJANI BEN JEMAA : Aziz, bienvenu.

AZIZ HILALI : Merci. Pardon pour ce retard. J'étais à l'heure mais j'ai eu un problème avec Yahoo, je n'arrivais pas à me connecter. Donc je suis allé

directement sur la page Wiki, c'est comme ça que je me suis connecté sur Adobe Connect. Donc pardon pour ce retard.

Moi je veux simplement appuyer ce qu'a dit Tijani, et peut-être que je vais répéter ce que j'ai dit la dernière fois. AFRALO, quand il s'est constitué, c'était pour avoir plusieurs ALS, même pour le même pays. Et ce que j'avais dit la dernière fois, c'est que dans un même pays, si je prends le Maroc par exemple, une ALS qui est localisée dans le nord du Maroc n'a pas forcément les mêmes soucis qu'une ALS qui se trouve dans le désert, dans le Sahara. Ils n'ont pas les mêmes problèmes au niveau d'Internet, au niveau de la gouvernance etc.

Je ne suis pas non plus contre l'idée de Peters, que les ALS se concertent entre elles. Par contre, ce qu'il ne faut pas faire, c'est de dire que chaque pays soit représenté par une ALS. Sinon, la multiplication des ALS dans un même pays ne servira à rien. Donc on donnera la possibilité à chaque ALS du même pays de voter par rapport à son quota, par exemple s'il a un cinquième, il votera un cinquième. Et s'ils arrivent à se mettre tous d'accord, les différentes ALS du même pays, s'ils arrivent à se mettre d'accord pour voter la même chose, on n'a pas d'objection. Par contre, le point sur lequel moi personnellement je serais contre, c'est de dire chaque pays, on aura une ALS qui voterait au nom des autres. Je suis entièrement contre cette idée-là.

TIJANI BEN JEMAA :

Non, ce n'est pas ça.

AZIZ HILALI : Je n'ai pas dit que quelqu'un a dit ça. J'ai vu un mail qui circulait quelque part qui dit qu'on peut désigner une personne d'une ALS pour voter au nom des autres. Peut-être que je me trompe, mais c'est ce que j'ai compris. Moi je suis contre ça.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Aziz.

De toute façon il n'y a eu aucune contribution. Les deux contributions qui sont là, l'une propose que les ALS d'un même pays se concertent entre elles, et sortent avec une seule voix, un seul vote. La deuxième proposition qui était la mienne, c'est que toutes les ALS d'un même pays votent, chaque ALS peut voter ce qu'elle veut, après concertation. Si elles sont d'accord, elles peuvent voter la même chose, et ça donnerait le même résultat que la proposition de Peters, si elles ne sont pas d'accord, ça donnerait l'occasion à chaque ALS de s'exprimer sans être obligée de se conformer à un vote national. Ce qu'il faut éviter, c'est un vote national, parce que les principes d'At-Large, c'est les utilisateurs individuels. Donc il faut aller au niveau individuel, pas au niveau national.

Michel ?

MICHEL TCHONANG : Merci Tijani.

En fait, je crois qu'avec les explications, mon esprit s'est éclairci, et ta première intervention d'ailleurs m'a permis de bien comprendre

[inaudible 16'16] au niveau d'une élection au niveau structurel. Au niveau des questions, je pense que la participation est logique.

Je pense sincèrement que chaque pays est libre de procéder à ses concertations internes, mais comme tu l'as si bien dit tout de suite, s'ils se sont mis d'accord sur un point de vue en interne, ça peut facilement se recouvrir au niveau régional. Donc moi je suis d'avis qu'on puisse avancer pour que nous comprenions que toutes les ALS – la proposition que nous voulons c'est aussi pour participer à la forte mobilisation des ALS [inaudible 17'12] dans beaucoup d'autres pays.

Merci.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup Michel. Aziz.

AZIZ HILALI : Moi c'est juste une question Tijani. Est-ce que tous les membres de ce groupe de travail est d'accord sur le principe qu'un pays, quel que soit le nombre d'ALS, compterait 1 voix, et que la voix sera partagée par rapport au nombre d'ALS ? Est-ce qu'on a validé ce point ou pas encore ?

TIJANI BEN JEMAA : On est en train de discuter exactement ça.

AZIZ HILALI :

Donc la réponse est non. Je sais Tijani. La réponse à est-ce que tout le monde est d'accord sur le principe ? Donc vous n'avez pas encore décidé.

Vous ne m'avez pas compris. Je précise ce que je veux dire. Parce que pour moi, il y a deux points sur lesquels il faut qu'on prenne une décision.

D'abord, chaque pays, quel que soit son nombre d'ALS, compterait 1 voix. Et donc si le pays a une ALS, chaque ALS aura un poids de 1 sur 1.

Deuxième décision à prendre, lorsqu'ils vont voter, est-ce que les 1 sur 1 additionnés seraient concertés entre eux, ou chacun voterait d'une manière libre ?

Merci.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Aziz.

Tu es en train de redéfinir ce qu'avait dit Peters et ce que j'ai dit moi. Et maintenant, les personnes qui ont pris la parole ont tous penché vers la proposition que j'avais faite, qui dit qu'une voix par pays, et chaque ALS est libre d'exprimer son point de vue. C'est ça que tout le monde avait dit maintenant.

AZIZ HILALI :

Très bien.

TIJANI BEN JEMAA : Maintenant, ce que je vais vous dire, c'est que chacun d'entre vous écrive sur le Wiki son point de vue. Qu'il dise « Moi je suis d'accord pour cette proposition, et pas pour celle-là ». Comme ça, ça va être documenté pour qu'on puisse avancer. Je crois que cette fois nous avons épuisé les questions, parce que maintenant nous sommes tous d'accord sur le même schéma, et on est presque à l'heure. On a commencé tard, mais comme nous ne sommes pas nombreux on avance vite.

Donc donnez votre proposition par écrit, et deuxièmement, s'il n'y a pas d'autre – je vois Michel qui lève la main.

AZIZ HILALI : Il y a Hadja qui demande depuis tout à l'heure la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Hadja tu as la priorité, j'ai oublié que tu avais demandé la parole.

HADJA OUATTARA : Je pense qu'Aziz vient de résumer ce que je voulais dire. Et là c'est bon, il a résumé ce que je voulais dire. Je voulais schématiser en fait ce que Tijani a dit. Donc on peut continuer. Michel peut prendre la parole.

MICHEL TCHONANG : Merci Hadja, heureusement que tu es là pour me donner la parole. Merci de m'avoir passé la parole.

En fait, je voulais qu'on soit aussi clairs par rapport à la période d'expérimentation de nos propositions. Si j'ai bonne mémoire, je crois que ça va être pour expérimenté jusqu'en 2016. C'est ça ?

TIJANI BEN JEMAA : Oui, je réponds Michel. C'était pour l'affiliation individuelle.

MICHEL TCHONANG : Ah oui d'accord, c'est vrai. J'ai bien compris merci. C'est une partie qui est très importante dans la proposition que nous sommes en train de faire. Moi je pense qu'il serait préférable que nous puissions nous situer un peu dans le temps, qu'on se donne un délai, et qu'on expérimente ces opportunités. Nous devons décidons là maintenant. Parce que je sais, nous essayerons de revenir là-dessus, parce que notre occupation, c'est au niveau de la représentativité par pays. Si on n'a pas évolué de la même façon, à un moment donné, quand nous parlons de pays, nous parlons de la souveraineté. Ce faisant, il est souhaitable que personne ne se sente frustré lorsqu'il y a une élection au sein de notre réseau. Donc moi je voudrais que nous essayions de [inaudible 23'13] la proposition que nous avons, et on se situe par rapport à une [inaudible 23'17].

TIJANI BEN JEMAA : D'accord. Merci Michel.

Pour répondre à ta question, d'abord, il faudrait que je vous dise que nous avons une expérience de ce modèle-là, qui est LACRALO. Depuis sa création, LACRALO fonctionne de cette manière-là. S'ils ne

fonctionnaient pas de cette manière-là, l'Argentine aurait toujours le dernier mot, puisqu'ils ont un nombre énorme d'ALS. Et les petites îles des Caraïbes, chaque île a une ALS, et encore. Donc c'est une manière de ne pas se faire écraser par un pays. Et ça marche bien, ils sont contents de cela.

Deuxièmement, bien sûr, toute modification de notre fonctionnement sera soumise à l'expérimentation pendant une période, et toutes les règles seront revues, on va le mettre d'ailleurs sur papier, tous les trois ans.

Quant à l'affiliation individuelle, c'était exceptionnel, parce qu'on n'a pas pu arriver à accepter les individus dans notre RALO, si on ne faisait pas de cette manière-là. On a senti qu'il y avait une peur de beaucoup de personnes. Pour les rassurer, on a décidé d'essayer un modèle très léger de participation des individus pendant une année pour qu'après une année, on puisse dire « oui on va pouvoir leur donner le droit de vote ou pas ». C'est assez exceptionnel.

Par contre, pour ce genre de modification dans les règles, on va les expérimenter sur trois ans au moins pour voir ce que ça donne. Parce que les élections du leadership c'est tous les deux ans, et pour les membres d'ALAC c'est tous les trois ans. Donc il faut avoir le temps pour pouvoir expérimenter, et après on peut dire « Ça ne marche pas, on revient, on change. » Donc, à la fin des [principes] de fonctionnement, nous allons mettre une clause pour dire ces règles peuvent être revues dans trois ans. Pour toutes les clauses dans trois ans, cas exceptionnel pour le point de l'affiliation individuelle, la revue va être faite dans une année, pour décider ou pas de donner le droit de vote aux ALS.

Est-ce qu'il y a donc d'autres questions ? Je crois qu'Aziz a une question.

AZIZ HILALI :

Oui merci Tijani, c'est juste une précision. Aujourd'hui, j'ai les chiffres devant moi, nous sommes arrivés aux 36 ALS accréditées, plus 2 en attente, ça fait 38. Les pays qui ont le plus d'ALS sont le Cameroun, non pas le Cameroun. Le Cameroun a 4 ALS, et le Nigéria c'est 6 ALS. Alors que le Tchad, la Tanzanie, le Soudan, la Somalie, l'Ile Maurice, le Mali, le Libéria, le Kenya, les Comores, le Ghana, l'Egypte etc. ont seulement 1 ALS.

Et je trouve que ce que nous sommes en train de décider, c'est important pour une bonne présentation de l'Afrique au sein d'AFRALO. Tu as cité Tijani tout à l'heure l'exemple de l'Argentine, regardez le continent combien il comprend de pays, il y a le Mexique, le Pérou, le Chili, l'Uruguay, etc., et LACRALO a toujours été représenté que par des Argentins. Pourquoi ? Parce qu'ils avaient cette possibilité, Tijani tu me corriges s'il le faut, parce que toi tu l'as connu mieux que moi, c'est qu'il y avait le problème que chaque ALS ne comptait qu'une voix, et comme l'Argentine était majoritaire, vous voyez le résultat.

Merci Tijani.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci.

Aziz tu n'as pas suivi ce que j'ai dit.

J'ai dit que LACRALO a fonctionné depuis sa création avec un vote par pays, justement parce que l'Argentine a un nombre énorme d'ALS. Et on

ne voit presque que les Argentins parce qu'ils sont plus nombreux. Et chaque fois c'est eux qui ont les ressources. Mais leur système est très démocratique, puisque l'Argentine, avec toutes ses ALS, n'a qu'une voix.

AZIZ HILALI : Ah, excuse-moi, j'avais compris le contraire.

TIJANI BEN JEMAA : Je t'ai dit c'est un modèle qui a été expérimenté à LACRALO depuis sa création. Il fonctionne très bien comme ça, ils n'ont aucun problème.

AZIZ HILALI : Très bien. En tout cas nous Africains, il faut qu'on évite ce problème d'avoir un pays avec une dizaine d'ALS. Il faut que le vote soit par pays, mais pas par ALS.

Merci.

TIJANI BEN JEMAA : On ne veut pas qu'il y ait 10 ALS par pays, au contraire –

AZIZ HILALI : Non, on évite qu'un pays qui a 10 ALS ait 10 voix. Voilà.

TIJANI BEN JEMAA : On veut éviter la domination. Silvia, s'il te plaît.

SILVIA VIVANCO : Merci Tijani. En ce qui concerne LACRALO, l'exemple que vous venez de donner, je voulais confirmer que vous avez raison. La situation à

LACRALO est que dans certains pays, comme en Argentine, où il y a 8 ALS, LACRALO a une formule selon laquelle il y a une valeur numérique pour chaque ALS. Il y a 18 pays, et donc il y a ensuite un nombre total, et il y a un pourcentage assigné à chaque pays. Et finalement, ils ont essayé d'obtenir un équilibre dans le cas de l'Argentine qui a 8 ALS. Ils ont 69 votes et le total est 5 et quelques. Donc finalement lorsqu'ils votent, chaque pays a la même valeur.

Je peux vous montrer cela sur un écran si vous voulez, je vais essayer de mettre cette information sur l'écran pour vous montrer comment ils font ce calcul de vote pondéré en Amérique Latine pour que vous puissiez suivre cet exemple. Si vous m'attendez une minute, je vais essayer de le mettre sur l'écran, sinon je peux vous envoyer cette information par email. Attendez-moi une minute je vous le montre.

Merci.

TIJANI BEN JEMAA :

Silvia, merci beaucoup.

Je préfère que tu nous l'envoies par email moi j'ai la formule, je sais comment ça marche. Pour que tout le monde ait le même niveau d'information, envoie-là sur la liste de diffusion.

Mais le résultat est ce que je vous avais dit. Tous les pays ont le même poids de vote. Donc si le pays A a 1 voix, le pays B aura une voix, etc. Tous les pays ont le même nombre de voix, ou le même poids de voix.

Maintenant, on va passer au point suivant de l'agenda, qui est les performances des membres d'AFRALO. On ne va pas rester longtemps

là-dessus, je vais introduire le sujet, et on peut faire une petite discussion, et le reste sera fait sur la liste, et sur le Wiki. On a ouvert une page Wiki aussi pour cette partie-là, et vous avez le lien sur l'agenda.

Qu'est-ce que c'est que cette performance des membres d'AFRALO ? Vous savez très bien qu'aujourd'hui, il y a un groupe qui s'appelle « Metrics » au sein d'ALAC. Ce groupe-là est en train d'essayer de trouver les moyens de mesurer les performances de chaque membre.

Pourquoi cela ? Parce qu'on a remarqué qu'il y a certaines personnes, ou certaines ALS qui sont là, mais qui n'ont aucune activité au sein d'AFRALO, ni au sein d'ICANN. Et ceci est contraire au principe pour lequel AFRALO et l'ALAC d'une manière générale a été créé. On veut la participation de la région, des membres, des ALS.

Donc il nous est demandé aujourd'hui de d'abord définir les éléments de performance de chaque ALS, ou de chaque personne si vous voulez. Je peux vous en citer quelques-uns : la participation à la réunion mensuelle par exemple, la participation au vote, la contribution dans les discussions de politiques qui sont très importantes.

Aujourd'hui nous avons deux nouveaux membres qui sont très actifs et très bien dans la discussion des politiques. Ce sont Seun et [inaudible 34'29].

Et je souhaite qu'il y ait plus de participation dans ces choses-là. Ça ne sert à rien qu'on soit membres juste pour être membres. Il faut qu'on ait une empreinte, il faut qu'on donne un avis. Et c'est nécessaire pour qu'on soit considéré comme une ALS performante.

J'avais cité quelques éléments de performance, je veux que vous vous y pensiez, et que vous participiez sur la liste et sur la Wiki, ou sur la liste uniquement, ou sur le Wiki uniquement, de n'importe quelle manière, tant que vous vous exprimez et que vous dites ce que vous pensez. Quels seraient les éléments de performance, comment on va pouvoir définir ces performances ?

Et après une fois qu'on aura défini les performances, il faudra voir comment les mesurer, et quel serait le minimum nécessaire pour qu'une ALS ou une personne soit performante.

Voilà le sujet d'une manière générale. Ceci est obligatoire, parce que c'est dans la revue d'At-Large, et donc tout le monde est obligé de faire cela. Tous RALOs sont en train de faire ça.

Est-ce qu'il y a des commentaires ? Aziz. Vas-y Monsieur le Président. Monsieur le Président ? Il a baissé sa main d'accord.

Michel.

MICHEL TCHONANG :

Merci Tijani. Moi je pense qu'à ce sujet, nous avons chaque moment parlé de chaque question sans la mettre à l'ordre du jour comme on le fait maintenant.

Je pense que la performance des ALS se juge par la régularité, par exemple aux activités au niveau local, par des activités qui aident à transformer au niveau local, ensuite, il y a la participation à notre « conference call » qui vient participer aussi à ce processus.

Mais je voulais attirer votre attention sur un petit fait qui peut nous échapper. On en avait discuté cela fait très longtemps, il y a plusieurs années de cela. C'était de regarder, bien que nous soyons très regardants par rapport à cette performance, qu'on regarde aussi, qu'essaye d'examiner les opportunités de ressources de nos ALS. Parce que c'est ça aussi qui donne la force. J'ai toujours pris cet exemple. Certaines ont l'opportunité de faire un réseau, parce que c'est un réseau mondialement reconnu, et cette opportunité de présenter des actions et à obtenir des financements possibles.

Les organisations locales n'ont pas les mêmes opportunités. Donc c'est ça la délicatesse des critères de performance. On ne saurait mettre les organisations sur la même longueur d'onde.

Je voulais suggérer qu'on au niveau d'AFRALO, nous soyons capables aussi de réfléchir sur les opportunités de mobilisation de ressources qui aident à apporter un plus au niveau de la performance des membres.

Merci.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Michel pour ta contribution.

Je te fais remarquer que le MOU qui a été signé à AFRALO avec l'ICANN disait que les membres d'AFRALO soient indépendants financièrement pour les activités, sans demander de financement.

Ceci dit, ça ne veut rien dire. Ceci est juste une question de formalité. C'est vrai qu'on peut le partager. [Si vous le dites, si vous faites

participer des éléments d'AFRALO ou d'ICANN plus visibles, cela pourrait être compté.]

Deuxièmement, parlons de performances des membres d'AFRALO. Ces performances des membres envers AFRALO et envers ICANN, pas envers l'activité d'ICANN. Je suis d'avis, et je conseillerais cela pour que l'activité locale soit comptée aussi, à condition qu'elle soit partagée bien sûr.

Un exemple : cette année, quelque chose dont je ne veux pas parler maintenant parce que c'est trop tôt, mais on a discuté avec le PDG d'ICANN qui a dit qu'il voudrait –

AZIZ HILALI :

On t'entend très mal Tijani.

TIJANI BEN JEMAA :

- pour le budget prochain, on essaye de mettre dans le prochain budget des actions des ALS africaines. C'est encore un projet dans ma tête, je ne l'ai pas encore exprimé, je vais le faire bientôt par les canaux [inaudible 41'15].

Seulement ce que je veux dire, c'est qu'il faudrait que l'ALS soit active réellement sur le [inaudible 41'24], il faudrait qu'elle partage ça avec nous, avec AFRALO, avec ICANN, pour que les gens sachent qu'il y a une activité. Le mieux, c'est de faire participer des éléments d'AFRALO et des éléments d'ICANN dans cette activité, de manière à ce que cette activité rentre presque dans l'activité d'AFRALO. Et dans ce cas-là elle sera réellement comptée.

Aziz, tu as la parole.

AZIZ HILALI : Merci, tout à l'heure j'avais commencé à parler et vous ne m'entendiez pas.

Moi, je voudrais que tu nous parles du nouveau président d'ALAC, Alan, qui a dans ses projets – c'est horrible je m'entends parler. Ça s'est calmé. Je disais qu'Alan a dans ses projets le fait de revoir les critères justement –

TIJANI BEN JEMAA : Terri, s'il te plaît, essaye de mettre en muet toutes les personnes qui ne parlent pas pour éviter les échos.

AZIZ HILALI : Donc ma proposition, avant de parler des performances de chaque ALS, moi je voudrais commencer par le bas, et commencer par parler d'abord des ALS qui sont accréditées au niveau d'AFRALO, et qu'on n'a aucune idée sur ces ALS. Elles sont trois ou quatre, et on a aucune nouvelles d'eux, ils ne participent pas effectivement aux activités d'AFRALO, ils ne répondent jamais aux emails, ils ne votent pas, ils ne bénéficient même pas des voyages qu'on leur offre, comme le sommet ATLAS 2 qu'on avait fait, et la réunion de Dakar où on a invité une vingtaine d'ALS. Donc je voudrais qu'on commence par ça, et qu'on mette un minimum requis pour qu'une ALS reste accréditée et qu'on mette une durée pour – et je pense que ce n'est que l'ALAC qui peut le faire. Parce que c'est l'ALAC qui accrédite les ALS. Donc je voudrais

qu'on mette dans nos règles qu'on est en train de faire, qu'on appliquera les règles qui seront fixées par l'ALAC pour la décertification.

En fait, je voudrais qu'on commence à parler d'abord de décertification avant de parler de performances. Et si vous voulez savoir quelles sont les ALS qui sont absentes, je peux vous envoyer la liste.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Aziz. Aziz, tu veux mettre –

MICHEL TCHONANG - la charrue avant les bœufs.

AZIZ HILALI : Non Michel, je ne mets pas la charrue avant les bœufs.

TIJANI BEN JEMAA : Ecoute moi Aziz. Michel, s'il te plaît. D'abord, il semble que tu as un écho Michel. Si tu as Adobe et téléphone, ferme l'un d'entre eux s'il te plaît. Alors je continue à répondre à Aziz.

La décertification, c'est l'aboutissement. On fait la décertification en fonction des performances et des moyens de mesurer ces performances, et voir qui ne remplit pas les performances requises, et ceux qui n'ont pas les performances requises seront décertifiés. C'est ça la chaîne. C'est pour cela qu'on a commencé par la définition des performances.

Je suis d'accord avec toi qu'il y a des ALS qui sont absolument absentes depuis très longtemps. Mais on ne les a pas décertifiées l'année dernière, pourquoi les décertifier cette année ?

Il faut le faire au vu des règles générales. Aziz, écoute jusqu'à la fin, tu vas comprendre ce que je veux dire. On ne les a pas décertifier l'année dernière, pourquoi ? Parce que nous n'avions pas les règles générales qui régissent ce genre de choses. Maintenant, on est en train de mettre des règles, pour dire à la fin « Celui qui ne remplit pas ces conditions-là sera décertifié ». Et les premiers qui seront décertifiés seront ceux qui ne se seront pas montrés depuis longtemps.

J'espère que j'ai été complet. Aziz, tu veux reprendre la parole.

AZIZ HILALI :

Tu ne me comprends toujours pas quand je prends la parole. C'est exactement ce que j'ai dit, j'ai dit qu'il faut qu'on mette un minimum requis pour la décertification. Et ensuite parler des degrés de performances de chaque ALS. Mais il faudrait qu'on mette des règles, et tu n'as pas répondu à la question que je t'ai posée, c'est que ces règles vont être les critères qui vont aider l'institution ou l'équipe qui va décider de la décertification pour qu'une ALS, quand elle est complètement absente. Parce que là c'est facile.

Deuxième point sur lequel je t'ai demandé de répondre, est-ce que la décertification, lorsqu'elle sera décidée avec ces critères, ce sera l'ALAC qui décertifie, ou le RALO en question ? AFRALO ?

TIJANI BEN JEMAA : Bien entendu que c'est ALAC, puisque c'est ALAC qui certifie, donc c'est ALAC qui décertifie. Ce sera fait sur demande du RALO, ou, si le RALO ne veut pas le demander, si ALAC le remarque, ALAC peut décider de décertifier.

Pour revenir à ta première question, justement, tu dis qu'il faut mettre le minimum requis de quoi ? De performances ! Donc on est en train de définir les performances pour dire « Voici le minimum requis de performance. » Et après on dit « Celui qui ne remplit pas ce minimum requis, on va le décertifier. » Aziz, tu as toujours la main levée, et nous sommes arrivés à la fin de l'heure.

AZIZ HILALI : J'ai enlevé ma main.

TIJANI BEN JEMAA : Est-ce qu'il y a quelqu'un qui veut dire le dernier mot ? J'attends vos réactions sur la liste. Hadja veut parler ? Michel.

AZIZ HILALI : Les femmes ont toujours le dernier mot.

TIJANI BEN JEMAA : Hadja, tu veux dire quelque chose ? J'ai compris. Ils l'ont mise en muet parce que je crois que l'écho vient de chez elle. Hadja, si tu es sur le téléphone tu fais étoile 7. Voilà c'est bon, vas-y.

HADJA OUATTARA : Allo ? Vous m'entendez ?

AZIZ HILALI : Oui.

HADJA OUATTARA : Je pense qu'Aziz, comme Michel l'a dit, veut mettre la charrue avant les bœufs. Il faut convenir réellement des mesures de performances, et la conséquence de l'inactivité serait la décertification. Je pense qu'on l'a bien compris.

Allo ?

TIJANI BEN JEMAA : Merci Hadja.

La seule action à suivre que nous avons, Silvia s'il te plaît prend note, c'est que tous les membres de notre groupe doivent exprimer leur point de vue sur le vote pondéré, et le deuxième c'est sur les performances. Chaque membre doit exprimer son point de vue sur les deux sujets via la liste ou via Wiki avant la prochaine réunion qui sera dans quinze jours.

Merci beaucoup. Je crois qu'on a fait un travail productif.

Bonsoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]